



Assurance attaque chien

Par EloO

Bonjour, je suis un peu perdu et ne trouve pas de réponse peut être ici j'en trouverais

On c'est fait attaquer par un chien (mon chien et moi) en juillet 2021. Le propriétaire du chien qui était en liberté dans la rue à reconnu ses tort et à ouvert un dossier à son assurance, nous de même.

Le frais de vétérinaire pour mon chien, mon passage à l'hôpital on de suite était transmis à mon assurance.

En janvier 2022 j'ai eu rdv avec le médecin expert pour mes blessures, j'ai immédiatement fait suivre mon dossier à l'assurance et depuis rien...

Quand j'appelle on me dit que l'autre assurance a pas ouvert le dossier en gros et voilà que ça peut être long.

Long d'accord mais la ça va faire 1 an dans quelque jours. Est ce normal? Ai-je des recours ? J'ai l'impression que mon assurance s'en fou complètement qu'on me balade depuis des mois....

Merci

Bonne journée.

Par Nihilscio

De nombreuses compagnies d'assurance ayant délocalisé leurs services de gestion des sinistres dans des pays à bas salaires, la qualité des services s'en ressent et le traitement des dossiers peut être très long.

Vous pouvez directement attaquer en justice le propriétaire du chien qui vous a agressé et il se débrouillera avec son assureur.